



AGENDA

Mercredi 23 septembre

— 10h : réunion du Jury du Prix Louis Cros (salon Dupont-Sommer)

Lundi 28 septembre

— 10h : CA et réunion du jury de la Fondation CTHS (S. Jacqueline de Romilly)
— 15h : **Éric ROUSSEL**, membre de l'Académie : « La conquête parlementaire : 10 juillet 1940 – 3 juin 1958 » (grande salle des séances).

Lundi 5 octobre

— 10h : « Les entretiens du lundi » : Pouvoir et liberté. A propos du livre *La Liberté de conscience*, avec **Jean MORANGE**, professeur de droit public, **Dominique AVON**, directeur d'études à l'EPHE, auteur de l'ouvrage, et **Bernard STIRN**, membre de l'Académie.
— 15h : **Philippe LEVILLAIN**, membre de l'Académie : « Le pouvoir dans l'Eglise » (grande salle des séances).
— 17h : Comité secret (grande salle des séances).



DÉPÔT D'OUVRAGES

Bastien Lignereux,
Précis de droit constitutionnel fiscal, mars 2020, Editions LexisNexis, (860 p).



SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE

Un pouvoir reçu d'en haut ?

Monseigneur Rougé, évêque de Nanterre

Monseigneur Rougé part de la formule qui constitue l'enracinement évangélique de la laïcité républicaine, l'ancrant dans une dialectique aussi paradoxale que féconde : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu » (*Matthieu 22, 21, Marc 12, 17, Luc 20, 25*). Il souligne d'emblée que ce qu'il s'agit de rendre à César c'est l'impôt, tandis que ce qu'il faut rendre à Dieu c'est tout parce que, pour les croyants, tout vient de lui et tout est pour lui. Pour être saisi dans toute sa richesse, cette assertion a besoin d'être mise en résonance avec la conversation du Christ et de Pilate lors de la Passion. Jésus affirme tout d'abord : « Ma royauté n'est pas de ce monde » (*Jean, 18,36*) soulignant que la portée de son action n'est pas immédiatement politique ni révolutionnaire, et qu'elle ne consiste pas à bouter le Romain hors de Terre Sainte mais à ouvrir à tous les hommes les portes de la vie éternelle. Le triomphe du Christ n'est pas d'ordre séculier. Au contraire, comme le fait apparaître la fin de l'évangile selon saint Matthieu : ce qui a été fait aux plus petits sur Terre a été fait au Christ lui-même. C'est cette réserve eschatologique de la foi chrétienne qui est fondatrice d'un juste rapport au politique. Les cardinaux Ratzinger ou Lustiger, qui ont été marqués par le nazisme et tous les messianismes sécularisés du XX^e, ont promu cette réserve car ils savent bien qu'« à vouloir faire advenir le ciel sur la terre, on ne parvient qu'à y organiser l'enfer ». La réserve eschatologique face à un Empereur débordant d'*ubris* messianique constitue un véritable cri de liberté et préserve de toute confusion théologico-politique. Cette perspective délivre de la sacralisation indue des combats temporels, manifeste dans tous les totalitarismes du XX^e siècle, dans un progressisme transformé en religion, dans l'idéologie transhumaniste voire dans l'écologie. Jésus, par sa relation au temps et à l'éternité, se pose en avocat de la véritable liberté.

À Pilate qui cherche à savoir définitivement si Jésus se définit comme un roi, Jésus répond : « *Je suis venu dans le monde pour ceci : rendre témoignage à la vérité* » (*Jean 18, 37*). Pour Jésus, la vérité n'est pas de l'ordre de l'évidence mais passe par une recherche et un discernement. La vérité mène à Dieu mais ne se confond pas avec lui : la recherche patiente, modeste de la vérité ouvre un chemin vers une lumière toujours plus vive et profonde que ce que l'on peut percevoir ou formuler. Ainsi, la crise contemporaine du politique est à bien des égards une crise de notre rapport à la vérité, une crise de la rationalité. La foi et la raison ont besoin l'une de l'autre. La liberté devient une illusion, parfois meurtrière, quand elle renonce à la recherche de la vérité.

Enfin, Jésus finit par répondre à Pilate qui lui fait valoir le pouvoir de vie ou de mort qu'il a sur lui : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi si tu ne l'avais reçu d'en haut » (*Jean, 19, 10-11*). Jésus lui-même, tout au long de son ministère public, renvoie à plus grand qui lui-même, exprimant à plusieurs reprises que son autorité est une autorité reçue, manifestant ainsi que toute autorité est dépendante de ce qui la précède et évacuant le paradigme de l'auto-fondation de soi. Toutefois, parce que tout est dialectique, le pouvoir constitué doit toujours être respecté mais la législation peut, voire doit être interrogée. Le pouvoir humain, ultimement fondé par Dieu, est honoré par le discernement critique de la conscience par rapport aux lois qu'il édicte. Le pouvoir n'est légitime que s'il reconnaît et assume ses limites.

Ainsi, réserve eschatologique, exigence permanente de recherche de la vérité et affirmation du caractère toujours second du pouvoir par rapport à tout ce qui le précède et le fonde se conjuguent pour repousser la tentation de la tyrannie et promouvoir l'authentique bien commun. L'affirmation de l'origine ultimement divine du pouvoir est une manière de l'accréditer en résistant à la tentation de le sacraliser.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Au cours des derniers jours, la presse nationale et la presse régionale se sont fait l'écho des nombreux hommages qui se sont succédé depuis la disparition de **Christian Poncelet** et de **Jean Cluzel**. Vendredi 18 septembre, *Vosges matin* a relaté le dernier hommage rendu à Christian Poncelet en l'Abbatiale de Remiremont, la ville dont il fut le maire pendant 18 ans (1983-2001), en présence de Gérard Larcher, président du Sénat, et de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires. **Jean-Robert Pitte**, qui y représentait l'Académie, a rappelé dans son discours le lien qui, à l'Académie, unissait Christian Poncelet à Édouard Bonnefous, Pierre Messmer et Jean Cluzel, disparu un jour après lui, et la communication dans laquelle, en 2000, il en appelait à la naissance d'une « *République territoriale* ».

Parmi les hommages rendus à Jean Cluzel, on retiendra le discours ému prononcé par **Jean-Robert Pitte** lors des obsèques de l'académicien samedi 19 septembre à Saint-Pourçain-sur-Sioule, s'adressant alternativement à « *Mon très cher Jean* » sur le ton de la conversation intime, et, à la troisième personne, à « *vos amis – à nos amis* » pour dépeindre « *son* » Jean Cluzel. Car chacun avait le sien, comme le montre le site des agricultrices de l'Allier saluant « *un ambassadeur de notre monde agricole* » et faisant écouter le cri d'alarme qu'il lançait sur RCF au lendemain de la manifestation des agriculteurs le 2 novembre 2019, « *Malaise dans le monde agricole* (6') », qui se terminait sur ces mots : « *défendre et promouvoir notre agriculture, c'est en effet garantir ce qui est essentiel à la souveraineté d'une nation, c'est-à-dire sa sécurité alimentaire* ». Lui dont la leçon était : « *L'intérêt du plus grand nombre doit primer sur tout, l'union du plus grand nombre doit servir à tous* ».

« **Attention au danger de l'objectif de 2% d'inflation** » avertit **Jacques de Larosière** dans l'article publié en anglais (*Beware the danger of 2 percent inflation*) par la revue *International Economy* dans sa livraison du printemps 2020. Publié. Le 4 septembre, dans une interview au *Courrier Picard* intitulée « **Il faut restaurer l'offre productive** », l'académicien livre ses idées pour permettre à l'économie française d'investir.

Le 14 septembre, un entretien avec **Louis Vogel**, accueilli le même jour à l'Académie, est paru dans *Le Moniteur* de Seine-et-Marne : occasion de faire connaissance avec le Maire de Melun, président de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, et les projets qu'il entend porter pour surmonter la crise et renforcer l'attractivité de son territoire : « **Nous allons faire preuve d'encore plus de créativité** ». La crise a poussé l'élu et son équipe à réfléchir différemment et à se porter « *à l'avant-garde pour concevoir un avenir vert où transition écologique et mobilités deviendront de plus en plus une réalité quotidienne* ». Cela passe par la révision du Plan local d'urbanisme pour l'adapter aux enjeux du présent, en termes de transition énergétique, et par une révision en profondeur du plan de circulation. En matière d'éducation et de formation, l'objectif est de mettre au point une « école hors les murs » afin de résorber les fractures numériques et scolaires et de poursuivre l'implantation de formations universitaires.

Le 15 septembre, dans « BFM story » sur BFMTV, **Alain Duhamel** se confrontait à Marion Maréchal (fichier MP3), et analysait en quoi, dans le contexte de la recomposition de la droite, celle-ci, en instillant le doute sur sa candidature en 2020, crée un intérêt auprès d'une fraction des Français et constitue ainsi une « *rivale virtuelle* » et un « *handicap réel pour sa tante* ». Cependant, à son sens, Marine Le Pen lui paraît solide et sa stratégie sous-estimée, car elle peut facilement attirer de nouveaux électeurs potentiels, notamment tant que LR n'aura pas désigné son candidat.

Dans un grand entretien au *Figaro* (*FigaroVox*, 17 septembre), **Rémi Brague** s'interroge sur la notion de « séparatisme » utilisée par le président de la République dans son discours du 4 septembre consacré au 150^e anniversaire de la proclamation de la III^e République pour désigner un phénomène à combattre. Selon lui, « **En parlant de séparatismes, on refuse de nommer l'ennemi : l'islamisme** ». Derrière une notion on ne peut plus floue, il voit une tactique pour ne pas nommer l'islamisme radical qui cherche à s'approprier ce que d'aucuns ont appelé les « *territoires perdus de la République* » et récuse le bienfondé d'une loi particulière : « *ce qui serait souhaitable, c'est que l'on fasse respecter les lois existantes* ». Avec le recul que lui donne sa connaissance des religions, et notamment de l'Islam, il constate que tout le monde ne reconnaît pas la légitimité du pouvoir temporel et rappelle que les sociétés musulmanes n'ont cessé, au cours d'une histoire millénaire, de louver entre les exigences d'une loi divine, seule légitime à leurs yeux, et les nécessités d'un pouvoir de fait, souvent militaire. Comment dès lors faire la part entre les droits de la conscience, qui sont inaliénables, et le devoir d'application de la loi commune ? Sa réponse est que « *La loi commune doit respecter une morale elle-même commune* ».

« **Les pays de tradition catholique attendent beaucoup de l'État** » : dans un entretien à *Aleteia* le 17 septembre, à l'occasion de la parution de son ouvrage *La planète catholique, une géographie culturelle*, **Jean-Robert Pitte** développe l'idée selon laquelle « *toute religion ancrée dans les mentalités entraîne un impact sur l'organisation de l'espace* » : il évoque l'existence d'un « *paysage catholique* » et d'une « *géographie du rapport des citoyens au pouvoir politique* » qui expliquerait que « *les Français par exemple, attendent beaucoup de l'État qu'ils ne cessent pourtant de critiquer et de contester.* »

VIE DE L'ACADÉMIE

Retour sur les Journées du patrimoine (19 et 20 septembre 2020) : l'Académie avait choisi de s'inscrire dans la thématique de l'édition 2020, « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! » en présentant dans sa vitrine des souvenirs liés à leurs apprentissages « fondamentaux » : **Jean-Robert Pitte** livrait son premier livre de lecture et cahier d'écriture en maternelle, **Philippe Levillain** – dont *Le Tableau d'honneur* sort bientôt en librairie – ses souvenirs du Lycée Michel de Montaigne à Bordeaux et **Olivier Houdé** les albums « Achille et Bergamote » qui lui ont appris la curiosité, le goût des descriptions et des explications précises mais aussi la rigueur des mots utilisés...